



Compagnon de route, **LA SANTÉ AVANT TOUT**

Le gouvernement péruvien a pris ces mesures pour lutter contre le COVID-19 :

- Tous les voyageurs entrant dans le pays doivent remplir l'**attestation sur l'honneur** suivant ([lien](#)).
- Tous les voyageurs âgés de **12 ans et plus** doivent présenter leur carte de vaccination COVID-19 avec la dose complète jusqu'à 14 jours avant d'embarquer dans l'avion. Sinon, ils doivent présenter un **test moléculaire négatif** émis jusqu'à 72 heures avant l'embarquement. Les enfants de moins de 12 ans doivent seulement être asymptomatiques pour embarquer.
- Les passagers non-résidents sont suspendus **jusqu'au 16 janvier 2022** de toute entrée en Afrique du Sud et le Botswana ou ayant fait une escale en Afrique du Sud et le Botswana au cours des 14 derniers jours.
- L'utilisation d'écrans faciaux **n'est plus obligatoire pour embarquer sur les vols intérieurs et internationaux**.
- **Niveau d'alerte élevé** : Les heures de circulation sont de 4h00 à 23h00.
- **Niveau modéré** : Les heures de circulation sont de 4h00 à 2h00 le lendemain.

NIVEAU D'ALERTE ÉLEVÉ	NIVEAU D'ALERTE MODÉRÉ
Amazonas (Bagua), Áncash (Santa), Ayacucho (Huamanga), Huancavelica (Huancavelica), Junín (Concepción), La Libertad (Chepén, Virú), Piura (Piura , Sechura , Sullana , Talara).	Toutes les autres provinces du Pérou

- Pour les **voyages interprovinciaux** à l'intérieur du territoire péruvien, les passagers âgés de plus de 18 ans, dans les quatre (4) niveaux d'alerte, ne pourront embarquer que **s'ils peuvent accréditer leur dose de vaccination complète** au Pérou ou à l'étranger ; sinon, ils peuvent **présenter un test moléculaire négatif** dont la date de résultat ne dépasse pas 72 heures avant l'embarquement.
- Il est obligatoire de porter un masque KN95 ou, à défaut, un masque chirurgical triple et par-dessus un masque communautaire (en tissu), pour circuler sur la voie publique et dans les lieux fermés.
- Il est important de se laver constamment les mains, d'éviter les foules et de garder une distance sociale.

Si vous avez des questions, veuillez contacter le service iPerú de PROMPERÚ :

iperu@promperu.gob.pe / iperulimaapto@promperu.gob.pe

Lima, le 2 janvier 2022.
PROMPERÚ